

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 13/05/2020

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

12.05.2020

*Conformément aux dispositifs mis en place par l'Université, la séance du conseil facultaire se déroule via Teams :
GRP_Conseil facultaire*

Présents : Pablo Lhoas (Président), Marcelle Rabinowicz, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Eric Van Essche, Jean-Didier Bergilez, Véronique Boone, Jean-Luc Brisly, Victor Brunfaut, Ines Camacho, Zohra Chentouf, Maurizio Cohen, Anne-Sophie Daout, Ludivine Damay, Pierre Dejasse, Maud De Rijck, Roxane Enescu, Axel Fisher, Françoise Gilot, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Sophie Hubaut, Philippe Lecocq, Daniel Linze, Julie Martineau, Marc Mawet, Luisa Moretto, Valérie Peclow, Dalia Perziani, Christine Schaut, Cécile Stas, Mehrangiz Tasouji, Wouter Van Acker, Alexandre Van Dongen-Vogels, Vinciane Thomisse.

0.

Suivi des mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus

Il n'y a pas eu de nouvelle grande décision depuis le conseil facultaire du 28 avril dernier. Aucune décision n'a encore été prise tant en ce qui concerne l'organisation de la seconde session ou l'organisation de la rentrée académique ; il est toutefois vraisemblable que la deuxième session se fera selon les modalités de la première session et que le 1er quadrimestre de la prochaine année académique sera majoritairement virtuel.

Il paraît illusoire de considérer un retour à la normale pour le 15 septembre vu la complexité des données à traiter par les différentes instances tant universitaires qu'extérieures (Conseil national de sécurité, ...).

Un membre attire l'attention sur la tenue ce mercredi 13 mai d'une réunion du Collège des enseignants du projet et souhaite connaître la latitude de celui-ci par rapport aux éventuelles adaptations du plan de cours de l'année académique prochaine compte tenu des circonstances actuelles.

A priori, le plan de cours ne peut pas être modifié. Donc imaginer un aménagement du plan de cours de manière à enseigner les cours théoriques au 1^{er} quadrimestre et les ateliers au 2^d quadrimestre ne peut en principe être décidé. Il faut envisager la situation de manière globale pour les étudiants en veillant à maintenir différents équilibres : équilibre projets/cours théorique, équilibre de charges entre les quadri...).

Toutefois, les modalités d'enseignement pourraient être adaptées et c'est ce qui sera le plus raisonnable en permettant de travailler sur les aspects sur lesquels on a le plus de prise.

L'équipe décanale sera présente à la réunion du Collège des enseignants du projet afin de rappeler éventuellement les balises incontournables et à respecter dans l'aménagement du cursus.

Un membre s'enquiert du support logistique qui pourrait être apporté aux enseignants qui n'ont pas encore été confrontés au virtuel mais qui le seront en seconde session.

Un enseignement sera tiré de l'expérience de la 1^{ere} session. Le Secrétaire académique organisera un débriefing à l'issue des délibérations. Il rappelle par ailleurs que les informations sont disponibles sur l'UV via un lien les ressources disponibles pour les enseignants et les aides qui peuvent leur être apportées.

Le Doyen se dit disposé à faire part de son expérience personnelle aux enseignants qui le souhaitent.

Un hommage est rendu à Christian Kieckens, personnalité importante de l'architecture et très attachante.

Le Doyen annonce également le décès de Naziha Mestaoui, ancienne étudiante de la Cambre et qui a été à l'origine du projet Lab(au).

Le Vice-Doyen RH attire d'emblée l'attention sur le point 3.1.1. relatif à l'encadrement du projet d'architecture dont la formulation peut poser question et précise qu'il s'agit plutôt de constituer la commission pour la coordination académique du projet en BA1, il présente ses excuses pour cette erreur de rédaction. L'énoncé sera rectifié pour le PV.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2020. Annexe n°1

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2020 est approuvé.

2. Suivi des commissions permanentes

2.1 Commission Communication et Culture

La présidente de la commission fait part des points suivants :

2.1.1. Appels à projets

Les appels à projets auront lieu : en avril, en septembre et début décembre pour l'année civile qui suit.

2.1.2. Examen des demandes introduites suite à l'appel du 26 avril 2020.

- Demande de financement introduite par Alessandra Bruno, pour l'organisation des Journées du Matrimoine 2020.
Budget demandé: 3034,93 €
- Une première édition avait été soutenue par la Faculté l'an passé. Cet événement a remporté un franc succès d'où la demande de soutien de cette année pour une nouvelle édition.
Proposition de la commission : la Commission marque son accord sur la demande de financement de 3034,93 € sous réserve de l'obtention par les organisateurs, des autres subsides sollicités et qu'une réponse soit apportée à la question posée, à savoir : le montant de la contribution de la faculté LOCI (UCL) partenaire de ce projet et la visibilité de la faculté.
- Demande introduite par Milosz Martyniak, Agathe Moreau, Renata Surcan pour le financement des frais d'inscription pour la promotion dans plusieurs festivals à l'étranger pour la promotion d'un court métrage réalisé à la Faculté.
Budget demandé : 249€
Proposition de la commission : la commission marque son accord sur le financement et demandera que le logo de la faculté soit indiqué dans les crédits du film.
- Demande de financement introduite par Benoît Burquel pour le financement d'une publication dans le cadre du projet In Practice.
Budget demandé : 3367,50 €
Proposition de la commission : La commission propose de soutenir le financement des conférenciers (500 €) pour les conférenciers ainsi que financer le drink (300 €).
La commission, tout en déplorant que la faculté ne soit impliquée qu'à ce stade, relève toutefois l'intérêt de ce projet qui intègre la pratique de l'architecture dans l'enseignement et la recherche.
En ce qui concerne, le volet de la demande concernant la publication, la commission souhaite plus de précisions.
La commission souhaite avoir connaissance du contrat avec l'éditeur pour connaître les détails financiers : le nombre de copies gratuites, le calcul de recettes et la forme et répartition desdites recettes. Par ailleurs, la commission souhaite des éclaircissements sur le rôle de l'éditeur pour la diffusion et la distribution du livre
- Demande de financement introduite par Maurizio Cohen pour le financement d'un cycle de conférences ayant pour thèmes des exposés monographiques autour de figures de l'architecture belge depuis le début du XXe siècle.
Budget demandé : 2500 €
Proposition de la commission : La commission soutient le projet sous réserve d'éligibilité de conférenciers à recevoir des honoraires, les professeurs temps plein ne pouvant en percevoir dans le régime ULB. Maurizio Cohen vérifiera les conditions en vigueur dans les autres universités dont dépendent certains invités et fera parvenir à la Commission Culture et Communication un budget actualisé.
Si le confinement devait se prolonger, l'évènement pourra être reprogrammé l'an prochain.

L'assemblée prend acte et approuve les propositions de la commission.

2.1.3. EXPO 2020

Il n'y aura pas d'exposition matérielle mais en collaboration avec Ellen Van Huffel, Catherine Baude, Georges Pirson et Philippe De Clerck, un site internet va être conçu. Les enseignants vont être sollicités pour pouvoir y exposer les meilleurs projets des ateliers de cette année. La cellule communication de la faculté ainsi que l'équipe informatique sont associés au projet.

La Présidente de la commission invite la communauté facultaire à se joindre au projet.

2.1.4. Journées Portes Ouvertes virtuelles

Le programme a été mis en ligne pour le 6 mai. Le canevas des JPO a été conçu par le central. Dans le salon global, chaque faculté dispose d'un espace dans lequel elle propose des informations (vidéos, brochures).

Par ailleurs, une chat-room est également installée pour toute question de visiteurs : à cet effet, il y a eu des représentants des différents corps de la faculté pour répondre à toutes les questions.

Le mercredi 6 mai à 16h30 a eu lieu une conférence de présentation de la faculté par le Doyen en live.

Le 20 mai prochain, un salon similaire (SIMA) aura lieu pour les masters, les masters de spécialisation, les doctorats et les formations continues.

2.1.5. Prix du Jury – Brochure Yearbook

Le prix du jury aura lieu en principe, en octobre. L'idée est de publier une brochure comme l'an dernier.

La commission regrette le peu de contribution au projet de Yearbook.

Un appel est réitéré vers la communauté facultaire.

2.1.6. Programmation du Musée

Aucun engagement d'activités au Musée n'est pris d'ici fin décembre : il est prévu d'ouvrir le musée en mars avec la programmation de la triennale.

2.1.7. Programmation des événements culturels virtuels

Dans le cadre de la chaire Francqui, les leçons seront données par Jean-Louis Cohen aux mêmes dates et mêmes horaires que prévus initialement, via zoom. (Cf. annonce publiée sur le site de la faculté).

Invitation est lancée de relayer cette information auprès des étudiants.

Remarque : les leçons seront enregistrées et mise ensuite sur la chaîne YouTube de la faculté. Pour y accéder, il faut passer par la chaîne You Tube de l'université.

Invitation est lancée à participer ces jeudi 14 et vendredi 15 mai et une séance est encore prévue la semaine prochaine.

2.1.8. Divers

La présidente de la commission rappelle l'accès à l'intranet de la faculté et des documents qui y figurent.

Une collaboratrice entre en fonction dans la cellule communication : elle connaît le monde de la culture et des arts. Jonathan Van Damme a par ailleurs reçu une confirmation de la possibilité de gérer une newsletter à partir du site de la faculté.

Une question est posée par Maurizio Cohen sur la demande de projet qu'il a introduite. Il précise que si la situation perdure, le projet sera reporté l'an prochain.

En ce qui concerne le Musée, les travaux seront tenus dans les temps mais un retour en présentiel ne pourra avoir lieu avant l'année prochaine. Les travaux seront faits avant la triennale. Le seul élément ayant un impact sur la fréquentation du musée est la crise sanitaire actuelle.

Une précision est demandée quant aux travaux du Musée et particulièrement les travaux nécessaires suite à la réouverture des fenêtres : le devis peinture a été envoyé au central mais il n'y a pas encore eu de retour. Une relance sera faite.

2.2. Commission Enseignement

Suivi de la réunion de la commission enseignement du 5 mai 2020–

- Calendrier pédagogique- Annexe n°2

Ce calendrier a fait l'objet d'un premier passage en commission enseignement. Il ne présente pas de modification majeure.

Le calendrier contient cette année le CEP et options appelées désormais Questions d'architecture.

Le calendrier a été élaboré en tenant compte des différentes contraintes pour éviter tout chevauchement : Il faut noter qu'il n'y a pas de latitude sur les horaires des instances tels que proposés ; le respect de ces derniers s'impose donc pour respecter le travail pédagogique mené par tous les enseignants de la faculté.

La semaine « Everything but Architecture » sera transformée en une série de conférences, en virtuel, en soirée lors du premier quadrimestre, ce qui donnera corps à un accueil, certes virtuel. Le projet sera travaillé après le jury BA1.

En ce qui concerne le Forum qui se tiendra le 26 mai prochain, l'invitation partira cette semaine. La semaine prochaine les documents préalables seront envoyés par le vice doyen à l'enseignement.

Les compte rendu seront assurés par les coordinateurs. Les amendements seront pris en compte lors de la commission enseignement du 2 juin prochain en vue de proposer un projet final au conseil facultaire du 16 juin prochain.

- Tableau de répartition des étudiants-assistants. Annexe n°3

Pour rappel, le nombre d'étudiants assistants avait été mutualisé l'an dernier pour les ateliers de projet.

Le volume horaire dont dispose la faculté est de 720 heures.

Il est décidé d'attribuer la moitié des heures disponibles pour les ateliers de projet, soit 240h d'étudiants assistants en BA1 et 120h en BA3 pour un total de 360h comme l'année dernière.

Les autres demandes introduites sont rencontrées : le solde de 24h sur le montant disponible de 720h est ajouté à la demande pour le BA1 pour un total final de 264h.

L'assemblée approuve les propositions de la commission enseignement.

3. Ressources humaines

3.1. Avis de charge à Pourvoir au 01/10/2020

3.1.1. Coordination académique de l'enseignement du projet en BA1 – appel à modification de charge équivalente à 1/10 de temps plein.

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste

précité : Christine Godfroid, Jean-Luc Brisys, Eric Van Essche, la présidence étant assurée par Eric Van Essche.

L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.

Le Vice-Doyen RH précise que les remplacements sont tous dus à des congés pour convenance personnelle :

3.1.2. CNST-P-3005 : Structures 3 : fonctionnement des structures complexes – charge de cours temporaire 0,5/10 de temps plein

Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de M. Pierre Stoffel) *Annexe n° 4*

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité :

Denis Pools, Denis Derycke, Geneviève Martin, la présidence étant assurée par Denis Pools

Il s'agit de l'engagement d'un AEX suite au congé de Pierre Stoffel.

L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.

- 3.1.3 Encadrement de l'enseignement du projet – charge de cours temporaire de 2/10 de temps plein.
 Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de M. Pierre Stoffel) *Annexe n° 5*
 Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET et Vincent BECUE.
 Vincent Becue s'est désisté en raison du surplus de charge dans sa faculté mais administrativement il n'est pas nécessaire d'avoir un membre extérieur à la faculté. Vu les circonstances actuelles, la faculté ne pourra faire appel à un extérieur compte tenu des délais.
La commission se compose donc comme suit : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET
 L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.
- 3.1.3. ARCH-P-7117 et ARCH-P-7118 : Architecture, Développement, Patrimoine. Encadrement scientifique et pédagogique dans le cadre d'un séminaire d'option- charge de cours temporaire de 2/10 de temps plein
 Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de Mme Graziella Vella) *Annexe n° 6*
 Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité : Marcelle Rabinowicz (Présidente), Victor Brunfaut, Roxane Enescu.
 L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.
- 3.1.4. Encadrement de l'enseignement du projet – charge de cours temporaire de 2/10 de temps plein.
 Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de Mme Graziella VELLA) *Annexe n° 7*
 Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET et Vincent BECUE.
 Suite au désistement de M. Vincent Becue, la commission se compose donc comme suit : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET
 L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.
- 3.1.5. Encadrement de l'enseignement du projet – charge de cours temporaire de 2/10 de temps plein.
 Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de Mme Elodie Degavre au Q1) *Annexe n° 8*
 Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET et Vincent BECUE.
 Suite au désistement de M. Vincent Becue, la commission se compose donc comme suit : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET
 L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.
- 3.1.6 Encadrement de l'enseignement du projet – charge de cours temporaire de 2/10 de temps plein.
 Approbation du profil ci-annexé. (remplacement de M. Victor Levy) *Annexe n° 9*
 Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET et Vincent BECUE
 Suite au désistement de M. Vincent Becue, la commission se compose donc comme suit : Ines CAMACHO (Présidente), Suzanne GIOVANNINI, Marc MAWET
 L'assemblée marque son accord sur la composition de la commission scientifique.

Un membre demande s'il est possible aux commissions de préparer une liste de réserve de recrutement au-delà des besoins nécessités par les remplacements immédiats. Le Vice-Doyen RH a demandé à la commission scientifique ad hoc, non pas de constituer une réserve proprement dite mais plutôt de classer l'ensemble des candidats, cette liste ne pouvant toutefois servir que pour les engagements de cette année.
 La présidente des commissions scientifiques précise par ailleurs que les dossiers rentrés sont très bons et qu'il serait intéressant que le travail de la commission puisse servir sur plusieurs années en vue de remplacements ou de renforcements en enseignement du projet.

Suzanne Giovannini signale que Georges Pirson suggère de la remplacer dans les commissions puisqu'elle pourrait être nommée coordinatrice en BA1. Le Vice-Doyen RH rappelle qu'il est important que le coordinateur du Collège des enseignants du projet, ayant statut d'académique, siège dans les commissions. Il relève par ailleurs qu'il n'y a pas intérêt à modifier la composition des commissions en distinguant les appels internes et externes.

Le Vice-Doyen RH précise par ailleurs qu'il a été demandé à la commission de donner du poids aux candidats qui auraient enseigné avec succès (auprès des étudiants, des enseignants...) dans notre institution. Dans ce cadre, l'évaluation pédagogique est utile pour donner le regard des étudiants.

L'attention de l'assemblée est attirée sur le fait qu'il n'y a pas encore une grande mobilisation étudiante pour ces évaluations et il appert également que certains enseignants ne sont pas correctement repris dans ecursus, base de données en vue des évaluations pédagogique. Une invitation à la vigilance est donc lancée aux coordinateurs pour veiller à ce que ecursus soit en ordre et profitable à tous les enseignants. Cette vérification doit impérativement avoir lieu en début de chaque quadrimestre.

La DAF précise que la faculté a la main sur l'encodage jusqu'à un certain délai mais rappelle qu'il y a un appel qui est lancé en vue de la vérification des encodages et qu'il est vraiment crucial d'y répondre pour les évaluations pédagogiques, particulièrement pour les co-titulaires.

Le secrétaire académique précise qu'il n'y aura pas d'évaluation pédagogique ce second quadrimestre mais un sondage sur la perception des étudiants sur la situation de ce second quadrimestre.

Le secrétaire académique montre par ailleurs dans ecursus la fiche permettant la mise à jour des évaluations des enseignements (qui peut donc varier du catalogue). La chaine de traitement sera vérifiée surtout pour ce qui concerne les non titulaires. Pour les titulaires, il faut passer par le central.

La commission des évaluations pédagogiques fera les communications vers les enseignants en temps utile et opportun.

4. Divers

Le jeudi 14 mai à 14h aura lieu la première soutenance de thèse par le canal virtuel.

Il s'agit de la thèse présentée par Lia Woldetsadik : « Instituting Collaborative Planning : government systems, trust and collective action in Ethiopia ».

Pablo LHOAS,
Doyen